REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE 21 JUILLET 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15
Procurations : 1
L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-un juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de DUINGT (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Marc ROLLIN, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : (14)
M. BARITHEL Eric, M. DAVIET Rémi, Mme MELIARD Marie-Laure, M. ROLLIN Marc ; Mme ROFFINO Cécile, M. DE MARCHI Jean-Louis ; M. DUCHEZ Patrick ; Mr. LUGAZ Patrick ; Mme GUY Nicole ; M. ZANINI Frédéric ; Mr. PAILLE Jean-François ; Mme DUCLOS Catherine ; M. Bruno BARTHALAIS ; Mme FOCHT Catherine.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants : (1)
Mme MICHELET Aude donne pouvoir à Mr BARITHEL Eric.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 16/07/2025
Date d'affichage de la convocation : le 16/07/2025
Le Maire ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.
Madame Cécile ROFFINO, est désignée pour remplir cette fonction.

D20250701

APPROBATION DE LA CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT NUMERIQUE SUR MESURE AVEC L'AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRE (ANCT) dans le cadre de l'incubateur des Territoires

Le Conseil Municipal de la commune de DUINGT, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Marc ROLLIN Maire de DUINGT,

Monsieur Le Maire expose :

L'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a pour mission en tenant compte des particularités, des atouts et des besoins de chaque territoire, de conseiller et de soutenir les collectivités territoriales et leur groupement dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets, notamment en faveur de l'accès aux services publics.

A ce titre, elle apporte un concours humain et financier aux collectivités territoriales.

Un dispositif d'accompagnement numérique sur mesure est proposé par l'incubateur des territoires de l'ANCT aux communes pour accélérer leur transition numérique.

Ce dispositif consiste en l'accompagnement de collectivités sélectionnées pour :

- ✓ Identifier et hiérarchiser les besoins de la collectivité en matière de services numériques et de gestion et production de la donnée ;
- ✓ Identifier les solutions numériques adaptées qui répondent à ces besoins et peuvent être déployées sur le territoire ;
- ✓ Formuler des préconisations concernant le déploiement des solutions identifiées ;
- ✓ Identifier les ressources (humaines, financières, partenariales) mobilisables pour ce déploiement.

La commune de DUINGT souhaite participer à ce dispositif, il convient pour cela de signer une convention de partenariat avec l'ANCT.

Monsieur Le Maire, propose de l'autoriser à signer la convention annexée à la présente délibération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les orientations stratégiques de la collectivité en matière de transformation numérique et de modernisation de l'action publique,
Vu l'appel à manifestation d'intérêt « Incubateur des Territoires » piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires,
Vu la proposition de convention d'accompagnement numérique sur mesure établie entre la commune de DUINGT et l'ANCT,
Considérant la volonté de la commune de DUINGT d'engager ou de poursuivre un projet numérique à forte valeur d'usage pour les citoyens ou les agents,
Considérant l'intérêt de bénéficier d'un accompagnement méthodologique, technique et stratégique de l'Incubateur des Territoires,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité :

- **D'approuver** les termes de la convention d'accompagnement numérique sur mesure à conclure entre la commune de DUINGT et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires dans le cadre de l'Incubateur des Territoires.

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents afférents à sa mise en œuvre.

- **Désigne** Monsieur DUCHEZ Patrick référent.

La présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le département pour contrôle de légalité et publiée conformément aux dispositions en vigueur.

FEUILLET DE CLOTURE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 JUILLET 2025

Numérotation des délibérations prises lors de cette séance :
1 délibérations portant les numéros D20250701

Questions diverses :

- Information sur la dermatose bovine, nombreux abattages en cours le Conseil Municipal soutient le monde agricole qui traverse une grave crise sanitaire ;
- Approbation du SCOT à l'unanimité par le Conseil Syndical ;
- Expérimentation de la collecte des textiles dans les communes ;
- Présentation du nouveau site internet de la commune, il est obligatoire de le mettre en application pour septembre ;
- Un apprenti rentre aux Marmottons dans le cadre d'un contrat d'apprentissage d'un an ;
- 2026, le marathon propose de passer sur la RD1508, et la route serait fermée aux véhicules, le Conseil Municipal émet de grosses réserves sur cette demande, pas de décision pour le moment ;
- La journée des Associations sera faite le 6 septembre prochain.

La Secrétaire de séance
Cécile ROFFINO

Le Maire,
Marc ROLLIN

CLÔTURE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JUILLET 2025

Département de la **HAUTE-SAVOIE**

Arrondissement d'**ANNECY**

Canton de **SEYNOD**

Nombre de Conseillers

- en exercice..... 15
- présents..... 14
- votants..... 15
- procurations..... 1

Date de convocation : 16/07/2025

Date de séance : 16/07/2025

Nombre de délibérations : 1

Nombre de décisions : 0

PROCES VERBAL		
Feuillet début	Feuillet fin	Nb de pages recto verso
42	44	3

DELIBERATIONS

TABLEAU RÉCAPITULATIF

N°	Objet	Feuillet
01	Approbation de la convention signée avec l'ANCT	42-43

Signatures

Marc ROLLIN	
Eric BARITHEL	
Bruno BARTHALAIS	
Rémi DAVIET	
Jean-Louis DE MARCHI	
Patrick DUCHEZ	
Catherine DUCLOS	
Catherine FOCHT	
Nicole GUY	
Patrick LUGAZ	
Marie-Laure MELIARD	
Aude MICHELET	A donné pouvoir à Mr Eric BARITHEL
Jean-François PAILLE	
Cécile ROFFINO	
Frédéric ZANNINI	